

## NOTE DE SERVICE

N° 02-125-K1-P-R du 20 décembre 2002

NOR : BUD R 02 00125 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

### CALENDRIER DES CONGÉS PRATIQUÉS PAR LA BANQUE DE FRANCE

#### ANALYSE

Date d'application : 01/01/2003

#### MOTS-CLÉS

COMPTABILITÉ ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ;  
BANQUE DE FRANCE ; CONGÉ ; JOUR CHÔMÉ ; JOUR FÉRIÉ

#### DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

#### DOCUMENTS À ABROGER

Note de service n°01-135-K1-P-R du 31 décembre 2001  
Note de service n°00-156-K1-P-R du 29 décembre 2000

#### DESTINATAIRES POUR APPLICATION

| ACT | RGP | PGT | TPG | DOM | TGAP | TGE | TGCST | TOM | RF | T | EP |  |
|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-------|-----|----|---|----|--|
|     |     |     |     |     |      |     |       |     |    |   |    |  |

#### DIFFUSION

GT 111

*DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE*

*7<sup>ème</sup> Sous-direction - Bureau 7C*

## SOMMAIRE

|   |          |
|---|----------|
| <b>1. JOURNÉES FERMÉES POUR LES SYSTÈMES DE PAIEMENT DE GROS MONTANT ET DE MASSE, OUVRÉES POUR LES SDT :.....</b> | <b>3</b> |
| <b>2. JOURNÉES PARTICULIÈRES DE FERMETURE DES COMPTOIRS DE LA BANQUE DE FRANCE : .....</b>                        | <b>3</b> |
| 2.1. Comptoirs fermés toute la journée :.....   | 3        |
| 2.2. Jours semi-ouverts pour la Banque de France : comptoirs fermés l'après-midi. ....                            | 4        |

## LISTE DES ANNEXES

|  |   |
|--|---|
| ANNEXE N° 1 : Jour de fermeture des systèmes de paiement en plus des samedi et dimanche .....          | 5 |
| ANNEXE N° 2 : Calendrier des jours de fermeture particuliers des comptoirs BDF pour l'année 2003 ..... | 6 |

Par note de service n°02-091-V35 du 17 septembre 2002, vous avez été informés du calendrier des fêtes légales et des jours réputés fériés pour les services déconcentrés du Trésor pour l'année 2003.

Vous trouverez en annexes n°1 et n°2 le calendrier de place bancaire pour ce qui concerne respectivement les fermetures des systèmes de paiement de gros montant (TBF et TARGET) et de masse (SIT), et les jours de fermeture particuliers des comptoirs de la Banque de France.

La présente note de service contient les directives à appliquer lorsque ces fermetures correspondent à des jours ouvrés pour les services déconcentrés du Trésor.

## **1. JOURNÉES FERMÉES POUR LES SYSTÈMES DE PAIEMENT DE GROS MONTANT ET DE MASSE, OUVRÉES POUR LES SDT :**

VENDREDI 18 AVRIL et VENDREDI 26 DÉCEMBRE 2003 :

Le système de règlement à caractère urgent et/ou de gros montant (TBF), par lequel transitent les VGM, ainsi que le système TARGET, par lequel sont acheminés les transferts à destination des pays de l'Union européenne, seront fermés.

Il ne sera donc pas possible d'émettre des VGM ou des virements à destination de l'étranger lors de ces deux journées, aussi bien par télétransmission effectuée par l'intermédiaire du logiciel PTCLI que par la procédure papier.

Vous devrez par conséquent assurer l'information de l'ensemble de vos correspondants, notamment les organismes sociaux, les collectivités locales et les universités, principaux émetteurs d'opérations de ce type.

De la même manière, le système interbancaire de télécompensation (SIT), réservé à l'échange des moyens de paiement dématérialisés de masse (virements, lettres de change relevé, avis de prélèvement, TIP, opérations cartes bancaires, images-chèques...) sera fermé.

Par conséquent, il n'y aura pas d'échange de fichiers représentatifs de moyens de paiement dématérialisés de masse en dates de valeur des 18 avril et 26 décembre. Il est précisé que ce calendrier a été paramétré dans les applicatifs du Trésor public véhiculant des moyens de paiement dématérialisés (PSAR, PAY, PEZ, MEN...).

## **2. JOURNÉES PARTICULIÈRES DE FERMETURE DES COMPTOIRS DE LA BANQUE DE FRANCE :**

En fonction des particularismes locaux, certaines journées ou demi-journées peuvent être chômées pour l'ensemble de la profession bancaire au niveau local : le calendrier relatif à ces journées est joint en annexe n°2.

Il convient d'envisager deux cas de figures :

### **2.1. COMPTOIRS FERMÉS TOUTE LA JOURNÉE :**

Au niveau local, ces journées ne sont ni considérées comme une date de disponibilité des crédits (date d'imputation au compte), ni prises en compte dans le délai de disponibilité des crédits des opérations remises aux guichets des comptoirs en cause les jours précédents.

Les remises de chèques seront bien évidemment impossibles, de même que les transmissions par télécopie des ordres de virement de gros montant ou à l'étranger<sup>1</sup>.

En outre, il ne sera pas possible de réaliser des approvisionnements et des dégagements de caisse en numéraire.

Enfin, il ne sera pas délivré de relevés de comptes.

## 2.2. JOURS SEMI-OUVRÉS POUR LA BANQUE DE FRANCE : COMPTOIRS FERMÉS L'APRÈS-MIDI.

Les jours semi-ouvrés sont pris en compte dans le calcul des délais de disponibilité des crédits.

La remise des chèques du matin pourra se dérouler dans les conditions habituelles.

Les éventuelles transmission d'ordres de virement de gros montant ou à l'étranger sur support papier s'effectueront jusqu'à onze heures, heure de réception au comptoir local de rattachement.

Les relevés vous seront délivrés dans les conditions habituelles.

Les opérations d'approvisionnement et de dégagement en numéraire se dérouleront aux heures d'ouverture des comptoirs concernés.

Toute difficulté d'application de cette note de service est à signaler sous le présent timbre.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE  
Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique  
LA SOUS-DIRECTRICE CHARGÉE DE LA 7<sup>ème</sup> SOUS-DIRECTION

FABIENNE DUFAY

---

<sup>1</sup> Il est rappelé que cette procédure papier ne doit être utilisée qu'à titre exceptionnel, en cas de défaillance du logiciel PTCLI.

## ANNEXE N° 1 : Jour de fermeture des systèmes de paiement en plus des samedis et dimanches

| Année 2003                       | Systèmes de paiement de gros montant (TBF et TARGET) | Systèmes de paiement de masse (SIT) |
|----------------------------------|--|-------------------------------------|
| Mercredi 1 <sup>er</sup> janvier | Fermé  | Fermé                               |
| Vendredi 18 avril                | Fermé  | Fermé                               |
| Lundi 21 avril                   | Fermé  | Fermé                               |
| Jeudi 1 <sup>er</sup> mai        | Fermé  | Fermé                               |
| Jeudi 8 mai                      | Ouvert   | Fermé                               |
| Jeudi 29 mai                     | Ouvert   | Fermé                               |
| Lundi 9 juin                     | Ouvert   | Fermé                               |
| Lundi 14 juillet                 | Ouvert   | Fermé                               |
| Vendredi 15 août                 | Ouvert   | Fermé                               |
| Mardi 11 novembre                | Ouvert   | Fermé                               |
| Jeudi 25 décembre                | Fermé  | Fermé                               |
| Vendredi 26 décembre             | Fermé  | Fermé                               |

ANNEXE N° 2 : Calendrier des jours de fermeture particuliers des comptoirs BDF pour l'année 2003

(AM : après-midi, TLJ : toute la journée).

*04/03/2003 :*

Cannes (AM), Dunkerque (AM), Granville (AM), Nice (AM)

*18/03/2003 :*

Ajaccio (TLJ)

*18/04/2003 :*

Colmar (TLJ), Haguenau (TLJ), Metz (TLJ), Mulhouse (TLJ), Sarreguemines (TLJ), Sélestat (TLJ), Strasbourg (TLJ), Thionville (TLJ)

*06/05/2003 :*

Millau (AM)

*24/06/2003 :*

Bastia (TLJ)

*01/08/2003 :*

Bayonne (TLJ)

*25/08/2003 :*

Sete (TLJ)

*01/09/2003 :*

Béthune (TLJ),

*08/09/2003 :*

Saint-quentin (TLJ)

*15/09/2003 :*

Valenciennes (TLJ)

*17/11/2003 :*

Beaune (TLJ)

*26/12/2003 :*

Colmar (TLJ), Haguenau (TLJ), Metz (TLJ), Mulhouse (TLJ), Sarreguemines (TLJ), Sélestat (TLJ), Strasbourg (TLJ), Thionville (TLJ)